



Résolution Générale – Congrès 2022

Texte de la résolution générale adoptée

Dans un monde en plein bouleversement, où les conflictualités s'exacerbent aux plans économique, social, environnemental et géopolitique, la Mutualité Française agit pour permettre à des femmes et des hommes qui se protègent mutuellement d'inventer ensemble des réponses concrètes garantissant leur émancipation individuelle et collective. Actrice de la société engagée, son impact est d'autant plus significatif qu'elle s'appuie sur la grande diversité d'actions de ses structures - mutuelles, groupes et unions - avec son réseau sanitaire et social, son activité en matière de prévention, de logement, de couvertures assurantielles...

Par la prévention, les soins et les accompagnements de toute nature, l'ensemble des composantes de la Mutualité Française contribue à l'intérêt général. Les couvertures santé, prévoyance, épargne retraite et dépendance, au travers de prestations en espèces, en nature et en services, garantissent aux adhérents des Mutuelles de ne pas être contraints par un aléa, un accident de la vie ou un problème de santé et de poursuivre leurs projets de vie. Réunis en communauté de destins, les mutualistes inventent les protections utiles à tous et à chacun au-delà de la seule exécution d'un contrat. En leur permettant ainsi d'accéder à une forme d'indépendance, la Mutualité Française contribue à la cohésion sociale et ainsi à leur citoyenneté sociale.

Son mode d'entreprendre participatif et son appartenance pleine et entière à l'économie sociale et solidaire sont porteurs de sens et de solutions face aux conséquences économiques, sociales et démocratiques des transitions écologique, démographique et numérique en cours. Exprimés par sa gouvernance démocratique comme par sa lucrativité limitée, ils permettent à la Mutualité Française de contribuer aux communs de la société. La Mutualité Française promeut les principes d'égalité, d'universalisme et de liberté de choix et s'engage contre toutes formes de discriminations. Par son objet même, elle offre des espaces d'engagements mutuels aux femmes et aux hommes qui souhaitent améliorer leur bien-être physique, psychique, social et environnemental. Afin de poursuivre son action émancipatrice et de renforcer son accessibilité, la Mutualité a vocation à répondre à la diversité des besoins des adhérents.

Une ambition commune et une aspiration émancipatrice à retrouver pour la protection sociale

Répondre à l'évolution des besoins sociaux et de la société nécessite de questionner le sens, l'essence, le périmètre et le financement de la protection sociale. Il est urgent de retrouver l'ambition de la protection sociale, tant pour le socle socialisé de la Sécurité sociale qu'au travers des couvertures mutualisées, en permettant à chacun d'exercer ses responsabilités individuelles et collectives.

Refonder la confiance entre parties prenantes suppose transparence, participation démocratique et courage. Pour réussir, il convient de dessiner un horizon commun et de s'accorder sur le chemin pour y parvenir, sur les efforts à consentir. Cette refondation devra passer par une concertation avec tous les acteurs, organisée par les pouvoirs publics. Une réforme de la gouvernance démocratique du système et un cadre de co-construction sont essentiels à l'établissement d'une stratégie nationale de santé ainsi qu'à l'amélioration de la représentation des usagers et des acteurs du système de santé.

Une démocratie sociale ainsi rebâtie et légitimée devrait permettre d'arbitrer collectivement, au plus proche des territoires, quant aux moyens à consacrer à ce creuset de la cohésion sociale. Avec les partenaires sociaux,

les associations de patients, les professionnels de santé, la Mutualité Française concourt à organiser une appropriation des enjeux par tous pour que la santé soit l'objet d'un véritable débat public.

Par la richesse de sa vie démocratique, dans les unions régionales et les mutuelles, la Mutualité Française constitue un mouvement social à part entière. Il est cependant nécessaire de progresser en matière de diversité pour que les mutuelles soient pleinement représentatives, comme il faut contribuer à démultiplier les espaces d'engagements mutuels. Dans ces nouveaux lieux d'expressions, il sera possible de rendre compte de la mise en œuvre des engagements issus de notre raison d'être et de faire vivre une démocratie aux formes d'exercices multiples qui dépasse le recueil d'expressions individuelles pour construire une pensée et une parole collective.

La Mutualité Française mesurera sa contribution à la démocratie sociale par le nombre de femmes et d'hommes à qui elle aura permis de participer à ces espaces de débats.

Répondre aux enjeux de financement et d'organisation du système de santé et restaurer la capacité solidaire de la Sécurité sociale

Inégalités territoriales d'accès aux soins, difficultés de recrutement dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que les structures de soins de premiers recours : la crise du système de santé et notamment de l'hôpital est au cœur de l'actualité. Elle entraîne des pertes de chances désormais avérées, y compris hors du contexte pandémique. Il est urgent de réinventer notre système de santé, son financement et son organisation, pour que les soins de ville et hospitaliers puissent intégrer les dernières évolutions technologiques et répondre aux besoins des patients. Médecine d'équipe et partage des tâches doivent devenir la norme pour les soins de premiers recours.

Le service public de santé intégrant l'hôpital public comme pierre angulaire ainsi que les établissements sanitaires et médico-sociaux du secteur privé solidaire, garant de la promesse républicaine d'égalité en santé, doit disposer des ressources nécessaires à ses missions. Cela passera singulièrement par une amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels.

Afin de restaurer la confiance des citoyens et de les rassurer quant à la robustesse de la protection sociale dans le temps, les évolutions du financement du système de santé et son organisation doivent permettre d'atteindre l'équilibre des comptes des différentes branches. Ainsi, chacun contribuant aux solidarités d'aujourd'hui aura l'assurance que demain, s'il en a besoin, la protection sociale pourra le protéger et l'accompagner.

Le financement de la Sécurité sociale doit en effet sortir d'une logique comptable et court-termiste qui organise la pénurie. Les exonérations sociales doivent être systématiquement compensées. La juste contribution de toutes les richesses produites au financement de la Sécurité sociale doit être recherchée.

Pour garantir un degré de solidarité élevé dans la société, l'articulation indispensable entre Sécurité sociale de haut niveau et acteurs mutualistes est à réaffirmer. Il est nécessaire qu'elle repose sur un partenariat de confiance, pleinement pertinent pour répondre aux priorités de santé publique. La taxation de la complémentaire santé, qui constitue un service essentiel du fait de son rôle dans l'accès aux soins, doit être reconsidérée quant à sa pertinence, sa justesse et son assiette.

Au niveau national, le mode d'entreprendre mutualiste doit être porté dans tous les territoires, tout comme il doit être reconnu par les instances européennes.

L'Etat a vocation à être le garant de l'intérêt général. Il ne peut décider et gérer seul. A l'heure d'évolutions indispensables du système de santé, il est essentiel d'associer l'ensemble des parties prenantes, assurés sociaux, mutuelles, professionnels de santé, partenaires sociaux...

Alors que nous vivons un moment crucial pour notre système de protection sociale, le mouvement mutualiste défendra le progrès social au service de l'intérêt général.

Investir dans la prévention au bénéfice de tous !

Agir sur les déterminants de santé, dont 80 % ne dépendent pas directement du système de santé, suppose d'avoir la capacité de peser sur toutes les politiques publiques (éducation, logement, condition de travail, droit à l'alimentation...) en agissant en tous lieux et à tous les âges de la vie.

Pour inciter au développement de la prévention, il est nécessaire que les coûts qui y sont associés soient comptabilisés en prestations en nature et services. L'outil fiscal pourrait aussi inciter à la mise en œuvre d'actions de prévention.

La Mutualité Française évaluera la contribution de sa stratégie de prévention, et de celle de ses membres, par l'amélioration à terme du bien-être physique, psychique, social et environnemental.

Promouvoir une utilisation éthique et volontariste des données pour favoriser la citoyenneté sociale et l'efficacité solidaire de la protection sociale

Les données de santé constituent un extraordinaire potentiel. Pour réussir le virage préventif et conforter la soutenabilité de la protection sociale solidaire, la transition numérique devrait être un levier, en l'ancrant dans la démocratie en santé et en misant sur l'intelligence collective. Il s'agit d'outiller assurés sociaux, personnes malades ou en situation de handicap pour leur permettre de partager leurs données comme elles l'entendent. A cette fin, une éducation populaire et citoyenne en matière de numérique en santé et la structuration d'une médiation numérique sont nécessaires.

La Mutualité Française s'engage pour promouvoir de manière proactive « mon espace santé » en proposant de bons usages, responsables, éthiques et solidaires.

Du fait de leur essence, la prise en charge des aléas par la solidarité, les mutuelles ne sauraient se résoudre à arbitrer seulement entre enjeu à faire et risque à innover car cet arbitrage néglige le coût à ne pas faire.

Le numérique permettrait à l'innovation sociale et humaine de gagner en efficacité en orientant vers le « bon soin au bon moment » et en évitant les pertes de chances. Il permettrait de développer des approches d'« aller vers » indispensables pour faire reculer les inégalités et réduire l'écart entre droits formels et droits effectifs. Cet objectif est l'un de ceux identifiés par les participants à la conférence citoyenne sur l'aide, l'entraide et les solidarités organisée par la Mutualité Française en 2021.

En matière de numérique, les usages s'affranchissant des frontières, il est préférable de faire émerger des solutions en accord avec notre culture.

Actrice de l'innovation, au travers « mutuelles data », « mutuelles impact » et son réseau de SSAM, la Mutualité Française veille à renforcer l'accessibilité des solutions qu'elle met en œuvre pour réduire l'isolement.

Concrétiser la promesse de la création d'une 5^{ème} branche pour la dignité et l'autonomie des personnes vulnérables du fait de l'âge ou du handicap.

Alors que l'isolement social émerge comme enjeu de santé publique, la capacité à « aller vers » doit permettre de mieux accompagner l'avancée en âge, par le repérage des vulnérabilités, la prévention de la perte d'autonomie ou l'aide aux aidants. Le virage domiciliaire doit être engagé toutes les fois où cela est souhaité, souhaitable et possible. Pour cela, il faudra accroître les moyens alloués à la filière du grand âge pour la rendre plus attractive.

Le vieillissement de la population crée des besoins de soins et d'accompagnement. La Mutualité Française propose, pour les solvabiliser, de mettre en place un système de solidarité par répartition en complément d'une cinquième branche de la Sécurité sociale renforcée. Immédiatement applicable, cette solution de mutualisation sera d'autant plus soutenable qu'elle sera solidaire.

Fidèle à son ambition humaniste et respectueuse de tous, soucieuse d'étendre les protections sociales à la réalité des besoins, la Mutualité Française est force de propositions en matière de grand âge et d'autonomie.

Développer la couverture prévoyance pour tous les actifs.

La couverture prévoyance des actifs (en incapacité de travail, invalidité, décès) ne s'est pas généralisée aussi fortement que la couverture santé, alors même que ces aléas peuvent avoir des impacts humains et financiers considérables sur les individus et leurs proches.

La Mutualité Française s'engage à promouvoir l'utilité, pour tous les actifs, salariés du privé, agents publics, agriculteurs et non-salariés, de bénéficier d'une couverture suffisante face à ces risques majeurs.

Accompagner les enfants, les adolescents, les jeunes vers leur pleine autonomie

La Mutualité Française est engagée dans le secteur de la petite enfance. Elle doit renforcer sa mobilisation pour accompagner la parentalité et réduire les inégalités.

Par la prévention, les soins et l'accompagnement, l'action mutualiste contribue à permettre aux enfants, aux adolescents et aux jeunes de s'élever vers la citoyenneté sociale.

Pour que les jeunes puissent assumer les relèves solidaires, il est indispensable que notre société les accompagne et leur permette de s'émanciper. Par son mode d'entreprendre participatif, la Mutualité Française peut offrir aux jeunes, avec et pour eux, la capacité d'agir pour leur autonomie.

Pour la Mutualité Française, le maintien de la solidarité intergénérationnelle passe par une attention accordée à tous les jeunes.

S'engager dans la transition écologique pour contribuer durablement à la santé de toutes et de tous.

Le virage préventif sera pris lorsque la transition écologique sera appréhendée par tous les acteurs. A travers l'ensemble de nos activités, nous pouvons y contribuer comme employeur responsable et en tant qu'investisseur institutionnel par le biais de notre gestion d'actifs.

Les transformations des modes de production et de consommation mises en œuvre pour endiguer les dégradations de notre environnement pourraient avoir des incidences sur le financement de la protection sociale.

La Mutualité Française, fidèle à sa responsabilité sociale, doit mesurer l'impact de son action sur la société.

Miser sur l'intelligence collective et les partenariats pour faire émerger des consensus indispensables pour engager les transformations utiles

Les mutualistes s'inscrivent dans l'action collective aux côtés de la puissance publique, des partenaires sociaux, des acteurs de l'Economie sociale et solidaire, des professionnels de santé et de l'accompagnement. En travaillant avec les partenaires du Pacte du pouvoir de vivre et d'ESS France, à toutes les échelles territoriales, y compris au niveau européen, nous entendons continuer d'associer largement des acteurs de différents horizons pour définir et réussir ensemble les innovations sociales et humaines utiles aujourd'hui et demain.

Au travers « place de la santé », la Mutualité Française développera des coopérations pour éclairer les enjeux de santé et de protection sociale, conforter la démocratie en santé et favoriser la citoyenneté sociale.

Quelles que soient leurs tailles, leurs activités et leurs latitudes, mutuelles, groupes et unions font mouvement ensemble pour inciter des femmes et des hommes à réfléchir aux solutions solidaires adaptées au monde de demain.